Pour Granvelle.

117.

19 mars 1565 (1566)

Mons. mon bon cousin. J'ay receu deux lettres du 28e de janvier, par lesquelles vous m'avez respondu sur ce que vous en avez escrit, et par lesquelles me ~~[illegible]~~ les remonstrances que vous avez faites des inconvenients qui pourroient sourdre sur les troubles qui se [illegible] monstrent en Flandre ~~pour les huguenots~~ et ~~[illegible]~~ est depuis ~~[illegible]~~ comme de suyte dessusmise, les mescontentement et murmure du peuple et grand tellement rude, que les advertissements que de vous et aultres me baillez de vous bien, bon me faire estendre aux legers inconvenients ~~par esmotion et troubles~~ sur les suggestions et pourchas de ceux qui se monstrent de bastre [illegible], et que a faire tomber [illegible] et requis suppellier par les gouverneurs comme j'ay faict pour lundy ou mardy prochains au plus tard pour ~~[illegible]~~ [illegible] d'obtenir sur ce que pourra advenir pour obvier audit degré inconvenients, au bien du pays de la matte de requis et ~~[illegible]~~ tranquillité du pays et seurté des vassaulx subiectz et manans d'icelluy, et remonstrant vos affections et zeles envers le service de la matte et endroict des pays, les matz que ~~[illegible]~~ que faulx ~~[illegible]~~ tous aultres ~~[illegible]~~ vous tomber aux termes, eslire vous pour mon bon cousin ~~de [illegible]~~ d'icelluy pays et requerir et supplier seulement vos opposite vers vous, et en recevoir quel bons donnez et que lui voulez-vous de ladicte. De la [illegible] de Madrid 28 de mars 1565

Remontrances du duc d'Arenberg, du mois d'avril 1568, p. 106-107.

Algemeen Rijksarchief van België
Audiëntie 86, f. 117 r
http://www.inghist.nl/Onderzoek/Projecten/WVO/brief/6793